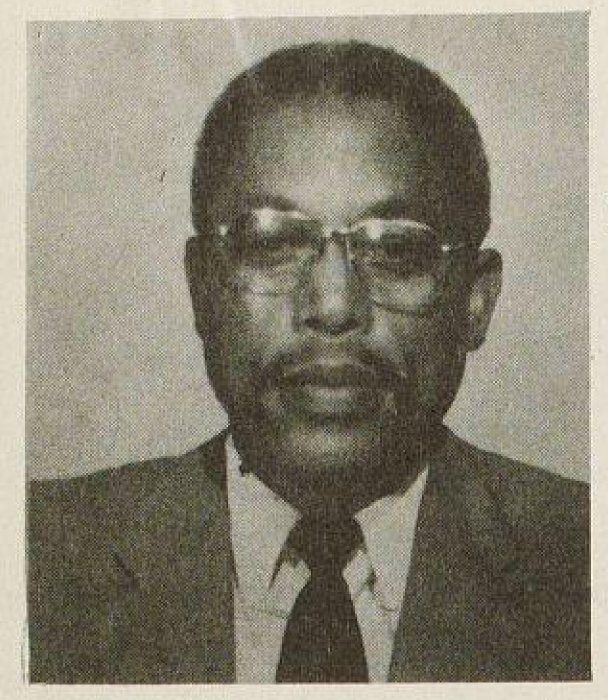
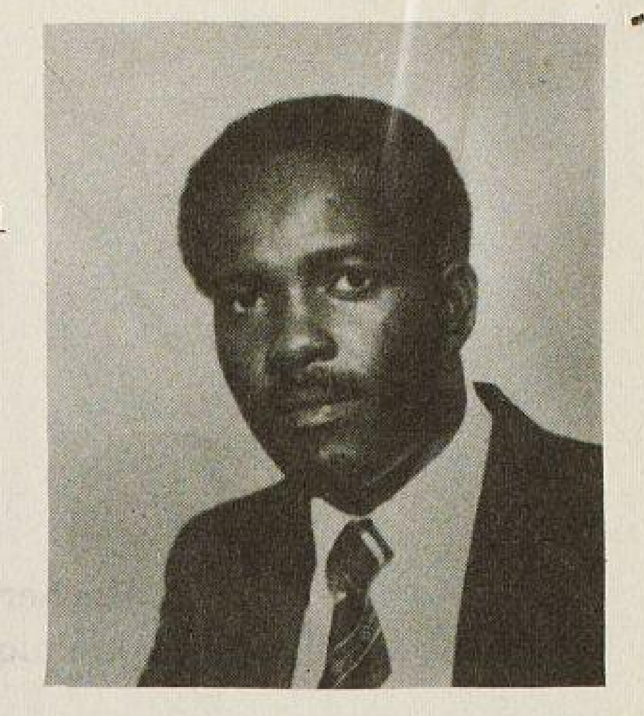


ELECTIONS LEGISLATIVES DE JUIN 1981



Citoyennes,
Citoyens de la deuxième Circonscription,

Le devoir a dit le Philosophe KANT est un impératif catégorique.

J'y manquerais si j'omettais de vous informer de ma Candidature aux Elections Législatives de juin 1981.

Fidèle à la mission que je dois remplir vis-à-vis de mon pays et conscient de ma responsabilité au sein de la collectivité Guadeloupéenne, j'ai accepté sur sollicitation d'une multitude de femmes et d'hommes, de participer à cette confrontation électorale en vue de vous représenter à l'Assemblée Nationale.

A cet effet, je crois pouvoir vous demander votre appui sans réserve, sachant que l'expérience des années que vous avez vécues doit déterminer votre choix en 1981 sur un homme du peuple pouvant à tout instant de par son ardeur, sa volonté d'aider en toutes circonstances ses compatriotes, qu'au-delà des partis l'intérêt général est primordial.

Cette expérience doit vous inciter à interroger le passé et le présent pour y chercher l'explication et tirer les enseignements qui puissent vous permettre de jeter dans la balance de l'histoire de la GUADELOUPE le poids de votre volonté désormais éclairée.

Depuis toujours, je vis avec vous les épreuves de toutes sortes. Tous peuvent témoigner de mon dévouement, l'esprit d'amélioration et de Justice qui m'ont toujours animé dans les actions que j'ai déjà entreprises individuellement ou collectivement au profit de notre Département.

Aussi, je me dois de fixer les grandes lignes de mon action dans l'esprit d'union, de progrès et de paix si vous m'accordez votre confiance.

— Réalisation complète de la départementalisation sociale,

— Assouplissement des dispositions réglementaires dans le domaine d'aide à la construction (subventions, prêts, accession à la propriété, équipement de logements),

— Allègement de la fiscalité pour les petits commerçants, artisans, marins-pêcheurs, agriculteurs,

— Mise en place de nouvelles structures facilitant l'organisation rationnelle de la pêche,

— Mise en œuvre d'une politique de tourisme social permettant à la classe modeste de bénéficier des vacances et loisirs mérités,

— Création de nouvelles industries,

— Construction d'Ecoles Professionnelles adaptées aux besoins locaux,

— Construction de Crèches,

— Encouragement à la formation culturelle et sportive des jeunes (équipements socio-éducatifs, terrains de sport etc.)

— Recherche des moyens devant permettre de doter le pays d'une infrastructure indispensable à son essor économique,

— Dégagement de crédits pour que l'hydraulique agricole devienne enfin une réalité,

— Extension de l'Aide Ménagère à domicile,

— Actions efficaces au profit des vieux et handicapés en vue de leur garantir un niveau de vie suffisant,

Electrices, Électeurs,

J'ai donc conscience de ces problèmes, et j'alerterai à tout moment l'opinion publique de manière à pousser les pouvoirs de tutelle à en hâter la solution.

C'est à cette tâche noble et combien exaltante que je me consacrerai si vous répondez affirmativement à mon appel.

En définitive je dirai avec E. HCARR : «l'ancien monde est mort, l'avenir est entre les mains de ceux qui résolument tournent le dos au passé et regardent la vie avec courage et une imagination évidente».

Compatriotes, debout pour le triomphe de la Justice sociale en assurant le 14 juin prochain, par un vote massif, le succès du Candidat gaulliste.

Marcel LACOMA et son Suppléant Justin ANGLAIR

Marcel LACOMA
Conseiller Général
Vice Président du Conseil Régional
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Justin ANGLAIR
Professeur de L.E.P.
Conseiller Municipal